COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

BULLETIN MUNICIPAL

Réunion du Conseil Municipal du 22 octobre 2012

Année 2012, Numéro 5

Conseil municipal

- Présents :
- CARANJOT Jean-Luc
- COURGNAUD Jackie
- FORTIER Eric
- GIRARD Denis
- GOUAULT Dominique
- LUBIATO Luigino
- PICARD Jean
- PIGNOLET Didier
- PREVOT Thierry
- RANNOU Francis
- SEVERS Dominique
- SIMONNET Marina
- THOMAS Maryvonne
- VISPI Raphaël

Absent excusé :

- BESSON Dominique

Dans ce numéro :

Réunion du Conseil Municipal
Le mot du Maire
Cérémonie du 11 novembre
Révision des listes électorales
Bibliothèque
SLP FOOT
Ordures ménagères
Le groupe « Impressions »
Microcrèche
ERDF
SLP Tennis
Telethon
Analyse de l'eau

Site internet - Une présentation pour un nouveau site internet de la commune est faite par M. JOUGLET de la Société SIC. Le montant du devis est de 1 500,00 € HT. Le conseil municipal décide de reporter sa décision dans l'attente de la consultation des sites déjà créés par M. JOUGLET.

Compétences Communauté de Communes des Rives de la Suippe - Le Maire présente la modification des statuts de la CCRS et la définition des intérêts communautaires, modifiés par délibération du conseil communautaire le 25/09/2012. Celles-ci portent, entre autres, principalement sur

- une révision du tableau des voiries : seront prises en compte celles empruntées par les transports scolaires.
- la garderie : compétence transférée à la CCRS.
- compétence nouvelle : l'assainissement, individuel (fosses septiques) et collectif, (station d'épuration, réseau d'assainissement) sera géré par la communauté de communes.

Les compétences suivantes seront supprimées :

- la construction et/ou la gestion de structures d'accueil de la petite enfance (enfants non scolarisés) ;
- la construction et/ou la gestion d'établissements pour personnes âgées.

Détails consultables en mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte ces modifications qui seront applicables au 1er janvier 2013.

Logement communal - Le Maire présente à l'assemblée la demande d'un particulier pour une mise à disposition à titre précaire et révocable du logement vacant situé au 9 rue Pérard Noizet. Cette demande est acceptée moyennant un loyer mensuel de 450,00 €.

Arbre de Noël - Chaque année la commune prend en charge l'achat des cadeaux de Noël ainsi que le goûter organisé à cette occasion pour les enfants de l'école maternelle. Considérant la fermeture du regroupement pédagogique Heutrégiville - Epoye - Saint Masmes et l'arrivée de nouveaux élèves non pontfabriciens, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de demander une participation financière aux communes de Selles, Saint-Masmes, Epoye et Hauviné sur la base du nombre d'élèves résidant dans ces communes et du coût réel d'achat des jouets.

SAGE - Le Maire expose à l'assemblée qu'il convient d'émettre un avis sur le projet du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) « Aisne Vesle Suippe ». Ce projet a été validé par la Commission Locale de l'Eau le 30 mai 2012. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de reporter sa décision pour se permettre d'approfondir l'effet des actions menées.

Eau Potable - Le Maire donne lecture du rapport annuel « eau potable 2011 » du délégataire de service public de la CCRS : VEOLIA .

Les subventions suivantes sont attribuées

Amicale des anciens	1 000 €
La Boule Ferrée	450 €
Volley Ball	100 €
SLP Musique	2 500 €
Tennis de table	1 000 €
Tennis	2 500 €
Twirling bâton	300 €

(Commentaires page suivante)

SIEM - Suite au déménagement du siège du Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne, l'assemblée approuve les nouveaux statuts du SIEM et notamment son article 8 « siège du syndicat ».

Réunion du Conseil Municipal du 22 octobre 2012 - suite

Protection sociale du personnel communal - Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, le conseil municipal décide
- de choisir de contribuer à la protection complémentaire des agents titulaires et contractuels de droit public et de droit privé **pour la garantie maintien de salaire** en cas de demi-traitement dans les maladies de longue durée, par le versement d'une participation pour les contrats souscrits auprès d'organismes labellisés.
- de verser à compter du 1er janvier 2013 une participation mensuelle fixée à 3,50 € par agent après fourniture d'un justificatif d'adhésion.
- d'actualiser chaque année le montant de cette aide en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Informations diverses

Commémoration de la guerre 14/18 - La prochaine réunion préparatoire aura lieu en mairie de Pontfaverger-M. le 15 novembre à 20h00.

Le **service de garderie périscolaire** se déroule bien. Néanmoins, pour des raisons de coûts, un regroupement a du être effectué et il n'y a plus qu'un seul lieu pour chaque tranche horaire :

- le matin à l'école élémentaire,
- De 16h30 à 17h30 à l'école maternelle,
- À partir de 17h30 à l'école élémentaire.

Espace commercial

- L'investisseur d'Intermarché nous a fait savoir qu'il entendait demander un dédommagement financier au porteur du recours sur le permis de construire pour ouverture différée du magasin.

- Des accords ont été pris avec de nouveaux acquéreurs et des terrains vont être prochainement cédés : installation d'une station de lavage de voitures et 400 m² de locaux commerciaux.

Le mot du Maire

A la suite du débat concernant l'attribution de subventions, compte tenu de l'évolution actuelle de la répartition des adhérents, il est constaté un manque de soutien ou une non prise en compte par les communes de la participation de leurs habitants aux activités. Il serait souhaitable que chaque président d'association sensibilise par courrier les communes concernées.

L'obtention de ces subventions ne sera pas systématique et devra être défendu par leur président.

Bien que le conseil municipal de Pontfaverger-Moronvilliers ait le souci de soutenir les activités générées **par toutes les associations**, il ne veut pas être un financeur aveugle et préfère se limiter à une participation financière proportionnelle relative au besoin des Pontfabriciens.

En clair, limiter sa participation financière au pourcentage d'adhérents pontfabriciens dans le budget de l'association.

Francis RANNOU

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Vous êtes cordialement invités à participer à cette cérémonie **le dimanche 11 Novembre 2012**.
* Rendez-vous Place de la Mairie à 11 h 30
* Départ du défilé au Monument aux Morts avec la « Fanfare Pontfabricienne »
* Dépôt de gerbes, allocution, sonneries
* Retour du cortège Place de la Mairie
* Distribution de brioches aux enfants des écoles
* Vin d'honneur

REVISION DES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire et est indispensable pour pouvoir voter. Toutes les personnes majeures (Français et ressortissants européens) jouissant de leurs droits civils et politiques et **qui ne sont pas déjà inscrites** sur une liste électorale ou **qui ont changé de commune** de résidence doivent solliciter leur inscription, elle n'est pas automatique. Les jeunes gens qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2013 doivent prendre contact avec la Mairie en fin d'année s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

TOUTE PERSONNE CONCERNEE DEVRA SE PRESENTER EN MAIRIE AVANT LE 31 DECEMBRE 2012 A 12 H 00 MUNIE D'UNE PIECE D'IDENTITE OU DU LIVRET DE FAMILLE.

BIBLIOTHEQUE DE PONTFAVERGER-M. - INFOS - BIBLIOTHEQUE DE PONTFAVERGER-M. - INFOS - BIB

FERMETURE EXCEPTIONNELLE LE SAMEDI 3 NOVEMBRE 2012.

Kadok Le Magicien

Vous présente un spectacle de magie gratuit le MERCREDI 7 NOVEMBRE 2012
de 15h00 à 16h00 à la Bibliothèque de Pontfaverger-M.
VENEZ NOMBREUX

Le samedi 6 octobre 2012, la Bibliothèque Municipale de Pontfaverger-Moronvilliers a accueilli Léna Chkondali, comédienne et Sébastien Ménard, percussionniste ambianceur, qui ont présenté « LES CONTES DE SABLES ». Racontés dans une ambiance musicale inédite et éclairés aux bougies, ces contes ont fait voyager petits et grands en Asie et en Afrique.
Ce spectacle interactif, écrit par Léna Chkondali, a été mis en scène par les deux artistes. Chacun a su apprécier leur originalité, leur convivialité et leur humour. Ils ont fasciné un public nombreux et varié.

Cette tournée organisée par la Bibliothèque Départementale de Prêt est subventionnée à 80 % par le Conseil Général de la Marne (les 20 % restant sont à la charge de la commune). Ce financement permet la mise en place d'animations culturelles de grande qualité en milieu rural.
Un goûter a clôturé cet après-midi et chacun est reparti heureux avec 2 cailloux blancs en souvenir de ce moment magique.

LA SECTION FOOTBALL de Sports et Loisirs

vous rappelle que son repas annuel aura lieu **le samedi 24 novembre 2012**

À 20h00 à la Salle des Fêtes de Pontfaverger-M.

Tarif exceptionnel de 15,00 € par personne :

APERITIF - BUFFET CAMPAGNARD - FROMAGE - DESSERT

CAFÉ - 1 BOUTEILLE DE BEAUJOLAIS POUR 6

(l'abus d'alcool est dangereux pour la santé)

Inscriptions et paiement à la réservation, lors des permanences organisées dans le hall de la mairie
Samedi 03 - 10 - 17 - Novembre, de 10h00 à 12h00.

Pour information, le SLP FOOTBALL n'a pas souhaité, cette année, solliciter de subvention communale

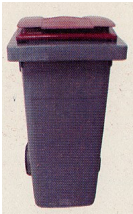

SYCODEC
Plaine et Montagne Rémoises

Jeudi 1er **novembre 2012**

pas de collecte, elle est décalée au samedi 3 NOVEMBRE (04h00 du matin).
Merci de sortir vos bacs le vendredi soir.

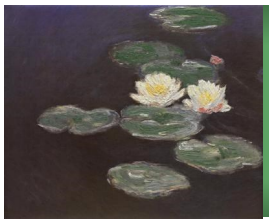

Le Groupe « Impressions » vous invite à
son exposition vente
de peintures le 11 novembre, de 14h00 à 18h00
à la petite salle des fêtes de Pontfaverger-M.

L'ASSOCIATION GAVROCHE
vous informe qu'il reste quelques places disponibles à la
MICROCRECHE « L'Ile Ô Câlins »
le mercredi en occasionnel.
Renseignements au 03.26.07.94.29

Dans le cadre de son programme d'entretien des ouvrages électriques, ERDF organise chaque année la visite aérienne et préventive d'un tiers environ de son réseau. Le programme 2012 sur le département de la Marne concerne 1 400 kms de lignes.

Le résultat de l'inspection a pour but de réaliser un diagnostic qui permettra aux équipes ERDF d'intervenir préventivement afin d'éviter d'éventuelles pannes affectant la desserte électrique de notre secteur.

Par conséquent, cette société réalisera entre le 15 octobre et le 16 novembre 2012 des surveillances de lignes 20 000 volts et survolera notre commune. Les vols étant réalisés à basse altitude, ils peuvent être impressionnants.

Afin de pouvoir l'identifier lors de son passage, nous avons été informé que l'hélicoptère est de couleur jaune, immatriculé F.GSIC.

LE SLP TENNIS ORGANISE UN LOTO
LE 24 NOVEMBRE 2012
A 18 H 00 A BETHENIVILLE

Téléthon

L'EDITION 2012

SERA ORGANISEE LE

8 DECEMBRE 2012

DE 16H00 A 22H00

PAR LE SLP TWIRLING BATON
AU GYMNASE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

L'analyse de l'eau en date du 31 août 2012 conclut que l'eau d'alimentation est conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.